

:= A/K := 3765/FIN/VE  
26-7-59

**Subdélégation de crédits** N° 600 | 15 JUL 1959

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Service des T.P.

Doss. : 03.600.21

**SOUS-GESTIONNAIRE :**

Administrateur de Territoire,  
de et à  
**K I B U N G U.**

- Distribution :
- ex. blanc S/Gestionnaire ✓
  - ex. rouge : Gestionnaire.
  - ex. vert : Probudget
  - ex. jaune : Ordonnateur-Trésorier.
  - ex. bleu : Plan Décennal.
  - ex. blanc : Résidence.
  - ex. blanc : Minute.

Il est porté à votre connaissance que les crédits à l'article budgétaire :

R.-U.	Budget	Exercice	Prévision	Article			Littera		Sous-littera		Gestion.	Indice du gestion.	
9	1	9	9	0	7	2	0	1	0	0	9	6	1



Libellé : Matériel - Mobilier - matières et fournitures - Frais accessoires - Frais d'assurance de bâtiments.

Rubrique : "BENNAGES".

Qui s'élevaient à : 1 2 0 0 0 0

sont { majorés } de : 1 8 0 0 0 0  
{ réduits }

Vous êtes autorisé à engager et à liquider à concurrence de : 3 0 0 0 0 0

Destination, répartition du crédit subdélégué, etc...

Cette subdélégation représente les 3/5 du crédit qui restait à vous subdéléguer.

Visa du Service du Contrôle budgétaire  
Comptable et des Caisses.  
Usumbura, le 11 juillet 1959.

F. KESTEMAN  
*[Signature]*

Usumbura, le 11 juillet 1959.  
Le Gestionnaire de crédits TP/RU  
Pour J. SCHEUFELE absen  
Le Chef de la 1ère Section,  
P.C.A. BRASSEUR.  
*[Signature]*  
INGENIEUR PROVINCIAL.